Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 056-215601162-20261020-2026_8_1-DE

# COMMUNE DE LOCMARIAQUER
# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
## Séance du mardi 20 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCMARIAQUER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LOCMARIAQUER sous la présidence de M. CAGNARD Hervé, Maire

Date de convocation

15 octobre 2026

Etaient présents : M. CAGNARD Hervé, Maire

M. HUET Guénhaël, Mme JEGO Anne-Marie, M. BEGKOYIAN Pierre, Mme CAREL Nicole, *Adjoints* ;

Mme RIO Annick, M. MATIGNON Philippe, M. CREQUER Jean-Claude, M. LE SOMMER Charles, Mme HERVE Nadia, Mme KERSUZAN Béatrice, Mme PIERINI Anne, *Conseillers municipaux* ;

En exercice : 19
Présents : 12

Représentés : M. HUET Pascal par M. CAGNARD Hervé
Mme DUVERGER Cécile par M. HUET Guénhaël
Mme LE ROY LEFEVRE Marie-Lise par Mme HERVE Nadia
M. BERTRAND Romain par Mme PIERINI Anne
M. JEANNOT Mathieu par M. BEGKOYIAN Pierre
Mme LE COTILLEC Clémence par Mme JEGO Anne-Marie

Absent : M. PASCO Yann

Votants : 18

Secrétaire de séance : Mme JEGO Anne-Marie

## n° 2026-8-1 : Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions des articles L 2122-23 et L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal de désigner au début de chaque séance son secrétaire.

Madame Anne-Marie JEGO est désignée comme secrétaire de séance.

**La secrétaire de séance**
**Anne-Marie JEGO**

MAIRIE DE LOCMARIAQUER 56 (Morbihan)

**Le Maire,**
**Hervé CAGNARD**

MAIRIE DE LOCMARIAQUER 56 (Morbihan)